

Mûrs-Erigné le 19 janvier 2024

Commissaire enquêteur

M. Monnet Bertrand
6 boulevard Chardon
49610 Mûrs-Erigné
Tél : 06 14 69 27 13

à

Monsieur le Préfet de Maine & Loire

Référence : Arrêté préfectoral DIDD/BPEF/2023 n° 278 du 26 octobre 2023

Objet : Enquête relative à la Déclaration d'Intérêt Général et à la demande d'Autorisation Environnementale pour le projet de travaux de restauration des milieux aquatiques dans le cadre du contrat territorial Èvre-Thau-St Denis.


Monsieur le Préfet,

Conformément aux dispositions de l'arrêté cité en référence, j'ai l'honneur de vous déposer mon rapport et mes conclusions motivées concernant l'enquête publique en objet.

L'enquête s'est terminée le 20 décembre 2023, j'ai accueilli une soixantaine de visiteurs pendant mes permanences ils ont déposé 45 observations sur les registres, et onze mails sur la boîte mail dédiée.

J'émetts deux avis favorables sans réserve.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.


PREFECTURE
19 JAN. 2024
DIRECTION DE L'INTERMINISTÉRIALITÉ
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE